

FONDATION AGIR POUR L'AUDITION

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 10 février 2015

13, rue Moreau

75012 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

FONDATION AGIR POUR L'AUDITION

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 10 février 2015

13, rue Moreau

75012 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Au conseil d'administration de la Fondation AGIR POUR L'AUDITION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation AGIR POUR L'AUDITION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 13 mars 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Claude MARTY

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	17 479	17 479		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	848 633	848 633		
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	534 141	480 574	53 567	103 659	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	44 160		44 160	46 746	
TOTAL (I)	1 444 413	1 346 686	97 727	150 406	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	17 586		17 586	2 494	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 702 136		2 702 136		
DISPONIBILITES	2 411 351		2 411 351	5 930 034	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	13 390 108		13 390 108	15 096 292
	TOTAL (II)	18 521 182		18 521 182	21 028 820
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	19 965 595	1 346 686	18 618 909	21 179 225	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an				11 683 925	13 334 281

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	2 262 388	2 158 388
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	522 413	775 779
Autres			
Report à nouveau	7 407	7 407	
Excédent ou déficit de l'exercice	137 961	(149 366)	
Total des fonds propres (situation nette)	2 930 169	2 792 208	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres			
Total des fonds propres	2 930 169	2 792 208	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	13 473 837	15 587 759
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		99 030
Total des fonds reportés et dédiés	13 473 837	15 686 789	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		25 000
Total des provisions		25 000	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	124	515
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 252	314 446
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	347 887	311 924
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 706 640	2 048 344	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	2 214 903	2 675 229	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	18 618 909	21 179 225	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	137 961,18	(149 366,20)	
(1) Dont à moins d'un an	2 214 903	2 675 229	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	124	515	

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	33	128
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	7 235	8 730
	Mécénats		336 543
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	9 794 787	11 381 753
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	25 000	50 954
Utilisations des fonds dédiés	2 249 247	2 447 884	
Autres produits	2 591	2	
Total des produits d'exploitation	12 078 893	14 225 994	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	4 251 455	4 652 540
	Aides financières	6 423 994	8 202 272
	Impôts, taxes et versements assimilés	142 556	163 802
	Salaires et traitements	796 069	851 676
	Charges sociales	347 730	369 269
	Dotations aux amortissements et dépréciations	50 093	51 689
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	36 294	100 880
Autres charges	797	1 834	
Total des charges d'exploitation	12 048 988	14 393 962	
RESULTAT D'EXPLOITATION	29 905	(167 968)	

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		29 905	(167 968)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	86 237	18 602
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	31	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	21 804	
Total des produits financiers		108 072	18 602
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change	15	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		15	
RESULTAT FINANCIER		108 057	18 602
RESULTAT COURANT avant impôts		137 961	(149 366)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		12 186 965	14 244 595
TOTAL DES CHARGES		12 049 004	14 393 962
EXCEDENT ou DEFICIT		137 961	(149 366)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence, comme exposé ci-après.

Le bilan de l'exercice présente un total de **18 618 909** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **12 186 965** euros et un total **charges** de **12 049 004** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **137 961** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'entité, de l'objet social et des missions et moyens mis en oeuvre :

La Fondation Pour l'Audition a été créée par Françoise Bettencourt Meyers, Jean-Pierre Meyers et la Fondation Bettencourt Schueller.

Reconnue d'utilité publique en 2015, elle a pour ambition de fédérer les talents dans le but de faire progresser la cause de l'audition et d'aider les personnes sourdes ou malentendantes à mieux vivre au quotidien.

La mission de la Fondation est triple : soutenir la recherche et l'innovation afin d'incarner d'autres possibles et ainsi faire avancer la cause, améliorer le quotidien des personnes sourdes ou malentendantes mais aussi mobiliser l'opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun.

La Fondation agit pour les enfants, les hommes et les femmes concernés par un trouble de l'audition :

- pour les aider à bien vivre au quotidien, dès la naissance et tout au long de la vie
- pour favoriser leur intégration dans la société, en leur garantissant l'égalité des chances
- pour qu'ils bénéficient des meilleures solutions thérapeutiques.

Afin de réaliser sa mission, la Fondation, dont les locaux sont situés au 13 rue Moreau - 75012 Paris, dispose d'une équipe composée de dix salariés, répartis entre les différents pôles suivants :

- la direction générale
- le secrétariat général
- le pôle recherche scientifique
- le pôle pour le quotidien
- et le pôle communication.

Outre l'activité de son pôle recherche scientifique qui soutient des programmes de recherche, la FPA a fondé en 2019 l'Alliance pour l'Audition.

L'Alliance Pour l'Audition permettra de développer des innovations diagnostiques et thérapeutiques majeures, en s'appuyant sur l'Institut Pasteur en matière de recherche fondamentale, et sur l'AP-HP en matière de recherche clinique. Cette alliance unique de compétences rassemblera chercheurs et cliniciens, français et internationaux. Elle sera dédiée à la recherche fondamentale et translationnelle dans les sciences de l'audition, devenant ainsi la première force française de recherche consacrée à l'audition. Pour atteindre ses objectifs, elle associera les organismes publics de recherche et l'Université, et développera des partenariats industriels ambitieux. Au sein de cette alliance, l'Institut de l'Audition, dédié à la recherche interdisciplinaire en neurosciences de l'audition, bénéficiera de l'appui d'un réseau national de Centres Recherche en Audiologie.

L'institut de l'Audition a été créé par la FPA. Ses travaux ont été majoritairement financés par la FPA et l'Institut Pasteur en est devenu l'opérateur.

Le réseau des Centres de Recherche en Audiologie a également été créé par la FPA. Les équipements et le fonctionnement sont financés principalement par la FPA et l'AP-HP en est le coordonnateur.

Dotation de la Fondation :

La Fondation a reçu, lors de sa constitution en 2015, une dotation d'un montant de 2 M€. Cette dotation a été portée au crédit d'un compte bancaire TEMPO OBNL ouvert auprès du CIC.

Le Conseil d'administration a approuvé par décision du 23 mars 2023 la revalorisation de la dotation initiale à hauteur de 104 K€ en vertu de l'article 10 des statuts. A ce titre, le compte bancaire ouvert auprès du CIC en 2015 a été clôturé et un nouveau compte TEMPO OBNL ouvert au CIC à hauteur de la nouvelle dotation à savoir 2,104 M€.

Règles et Méthodes Comptables

Faits caractéristiques de l'exercice :

- Le soutien de la Fondation BETTENCOURT SCHUELLER est reconduit pour l'année 2023.

- Au titre du bail conclu en 2019, la FPA a versé à la RIVP une avance de loyer à hauteur de 20,3 M€, lors de la livraison de l'immeuble qui est intervenue le 3 décembre 2019. Cette avance de loyer constitue une charge répartie sur la durée du nouveau bail et a fait l'objet d'une comptabilisation en charges constatées d'avance au 31 décembre 2019 pour 20,2 M€.

Une reprise partielle des charges constatées d'avance enregistrée au titre de l'exercice 2023 pour 1,7 M€ ramène ainsi ces charges constatées d'avance à 13 M€ au 31 décembre 2023.

Le fonds dédié constaté en 2019, ainsi qu'un complément doté au fonds dédié 2021 à concurrence de 204 K€, sur les sommes affectées par les financeurs (Ville de Paris et FBS) à l'IDA s'élève à 13 M€ au 31 décembre 2023 et sera repris au fur et à mesure de la constatation de la charge sur l'avance de loyer.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Néant.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle.
- continuité de l'exploitation.
- régularité et sincérité.
- prudence.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et selon les règlements comptables suivants :

- règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié du règlement ANC n°2020-08 du 4 décembre 2020 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|---|------------|
| - Logiciels | 1 à 3 ans |
| - Installations générales, agencements, aménagements divers | 7 à 10 ans |
| - Matériel de bureau et matériel informatique | 3 à 5 ans |
| - Mobilier | 3 à 5 ans |

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Le traitement comptable des contributions accordées par la Fondation pour le financement de projets

Les contributions accordées sous conditions suspensives par la Fondation sont comptabilisées en charges sur l'exercice à la date de la décision du Conseil d'Administration accordant les financements. Les financements alloués font ensuite l'objet d'une convention annuelle ou pluri-annuelle entre la Fondation et le bénéficiaire.

Les fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets, qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité durant l'exercice.

En accord avec la Fondation Bettencourt Schueller, une partie des fonds dédiés constitués en 2018, 2019, 2020 et 2021 ont fait l'objet d'une réaffectation à des actions proposées en 2016, 2021, 2022 et 2023..

La dotation 2023 s'élève à 36,3 K€.

Engagements hors bilan

Dans le cadre des conventions de financement accordé aux bénéficiaires, la part dudit financement octroyée sous condition suspensive est traitée en engagement donné. Le montant des engagements ainsi donnés à la date du 31 décembre 2023 s'élève à 13.406.502 €. Ceux-ci sont ou seront couverts par un engagement reçu ou à recevoir de la part de la Fondation Bettencourt Schueller pour le même montant.

Le montant des engagements hors bilan reçus de la FBS et de l'ANR à la date du 31 décembre 2023 s'élève à 23.438.405 €.

Engagements IFC

La société a fait évaluer son engagement total au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2023.

Les hypothèses retenues pour l'ensemble du personnel présent sont les suivantes :

- âge de départ : 63 ans
- modalité : départ volontaire
- évolution des salaires : 3%
- taux de charges sociales : 45%
- taux actuariel : 3,20%
- table de mortalité TH/TF 00-02

Les engagements de la fondation sont les suivants:

- IFC + CS : 175.721 €
- Valeur probable : 138.106 €
- Valeur actuelle probable : 82.434 €
- Dette actuarielle : 23.389 €

Autres éléments

Au titre de l'exercice 2023, les honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat sont de 11.000 €.

Informations complémentaires portant sur le compte de résultat par origine et par destination et le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

La fondation affecte ses ressources aux différentes missions qu'elle exerce selon les modalités suivantes :

- les ressources tirées de la générosité du public et qui sont destinées au financement d'une action particulière sont affectées à ce projet
- les ressources tirées de la générosité du public et qui ne sont pas destinées au financement d'une action particulière viennent soutenir l'ensemble des actions réalisées par la Fondation
- les autres ressources de la Fondation sont affectées à toutes les autres destinations en ce compris les frais de fonctionnement.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	17 479					17 479
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 479					17 479
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	848 633					848 633
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	391 462					391 462
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	147 104				4 425	142 679
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 387 199				4 425	1 382 774
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	46 746		44 160		46 746	44 160
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	46 746		44 160		46 746	44 160
TOTAL	1 451 424		44 160		51 172	1 444 413

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	17 479			17 479
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 479			17 479
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	848 633			848 633
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	300 618	40 784		341 403
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	134 288	9 308	4 425	139 171
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 283 540	50 093	4 425	1 329 207	
TOTAL		1 301 018	50 093	4 425	1 346 686

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	25 000		25 000		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	25 000		25 000		
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		25 000		25 000	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 			25 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	44 160		44 160
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations				
Débiteurs divers	17 586	17 586		
Charges constatées d'avance	13 390 108	1 706 183	11 683 925	
	TOTAL DES CREANCES	13 451 855	1 723 769	11 728 085
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	124	124		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	160 252	160 252		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	58 262	58 262		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	216 246	216 246		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	73 379	73 379		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	1 706 640	1 706 640			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	2 214 903	2 214 903		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		218 209
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		124
INTERETS COURUS A PAYER	124	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		125 138
FOURN. FACT.NON PARVENUES	125 138	
Dettes fiscales et sociales		92 897
DETTES PROV./CONGES PAYES	58 262	
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	34 635	
Autres dettes		50
NDF DENIS LE SQUER	50	

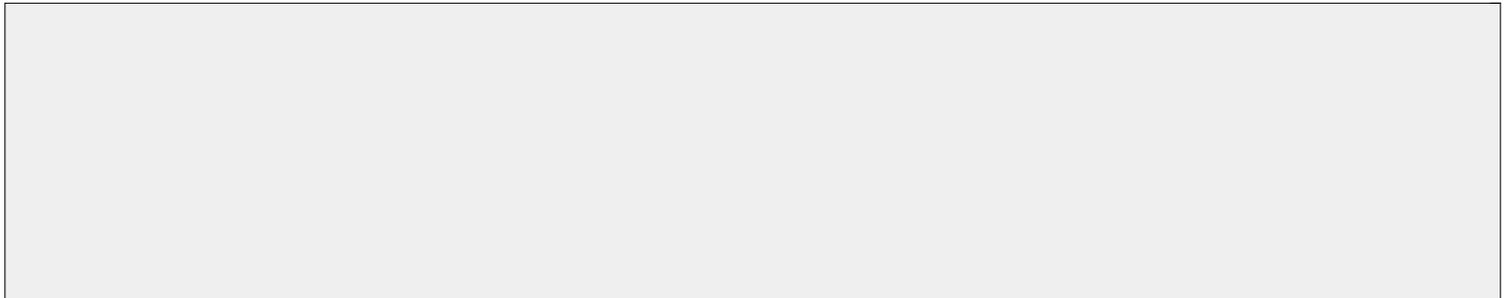
Produits à recevoir

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		46 415
Autres créances INTERETS COURUS A REC.	46 415	46 415

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2023	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		13 390 108	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		13 390 108	



Variation des Fonds Propres

Fds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou consommation		Fds propres clôture 31/12/2023
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	

Fonds propres sans droit de reprise	2 158 388	104 000						2 262 388
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité	775 779	(253 366)						522 413
Autres réserves								
Report à nouveau	7 407							7 407
Excédent ou déficit de l'exercice	(149 366)	149 366		137 961				137 961
Situation nette	2 792 208			137 961				2 930 169
Dotations consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	2 792 208			137 961				2 930 169

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Cf.état Contrib.financières d'autres org.	15 587 759	36 294	2 150 217			13 473 837	
Ressources liées à la générosité du public							
Cf.état Ress. liées à la gsite du public	99 030		99 030				
TOTAL	15 686 789	36 294	2 249 247			13 473 837	

Contributions financières d'autres organismes

Contributions financières d'autres organismes	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjts ss de
FD 2016	241 800		241 800				
FD 2018	15 621		15 621				
FD 2019	14 854 382		1 723 718			13 130 665	
FD 2020	131 919		84 885			47 034	
FD 2021	342 187		84 193			257 994	
FD 2022	1 850	25 751				27 601	
FD 2023		10 543				10 543	
Totalisation	15 587 759	36 294	2 150 217			13 473 837	

Ressources liées à la générosité du public

Ressources liées à la générosité du public	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjts ss de
FD 2022 liés à la générosité du public	99 030		99 030				
Totalisation	99 030		99 030				

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

1/2

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
EMPLOIS PAR DESTINATION	12 mois	12 mois	RESSOURCES PAR ORIGINE	12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	106 265	246 243	1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	7 235	8 730
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat		336 543
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	106 265	246 243	TOTAL DES RESSOURCES	7 235	345 273
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		99 030	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	99 030	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	106 265	345 273	TOTAL	106 265	345 273
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

2/2

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL			TOTAL		

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

	31/12/2023	31/12/2022
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 mois	12 mois
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	99 030	
(-) Utilisation	99 030	
(+) Report		99 030
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE		99 030

Compte de Résultat par Origine et Destination

1/2

		31/12/2023		31/12/2022	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	1.1 Cotisations sans contrepartie				
	1.2 Dons, legs et mécénat				
	- Dons manuels	7 235	7 235	8 730	8 730
	- Legs, donations et assurances-vie				
	- Mécénat			336 543	336 543
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	2.1 Cotisations avec contrepartie				
	2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	9 794 787		11 381 753		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	110 696		24 624		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS					
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	25 000		45 061		
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 249 247	99 030	2 447 884		
	Total des produits par origine	12 186 965	106 265	14 244 595	345 273
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES				
	1.1 Réalisées en France				
	- Actions réalisées par l'organisme	4 022 311	106 265	4 452 019	246 243
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	6 423 994		8 202 272	
	1.2 Réalisées à l'étranger				
	- Actions réalisées par l'organisme				
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources	6 695		77 522	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 509 617		1 509 579		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	50 093		51 689		
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES					
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	36 294		100 880	99 030	
7 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES					
7.1 Autres produits liés à la générosité du public					
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public					
	Total des charges par destination	12 049 004	106 265	14 393 962	345 273
	EXCEDENT OU DEFICIT	137 961		(149 366)	

Compte de Résultat par Origine et Destination

2/2

		31/12/2023		31/12/2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Bénévolat				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	Total des produits par origine				
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	Réalisées en France				
	Réalisées à l'étranger				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
	Total des charges par destination				